

Image not found or type unknown



Succession entre enfants nue propriété et usufruit

Par **egolution**, le **14/10/2009** à **18:33**

Bonjour,
J'ai en indivision avec ma soeur les murs d'un hôtel (avec bail commercial) et une maison.
Nous souhaiterions donner une rente à ma soeur âgée de 45 ans (j'en ai 39) mais que je garde la propriété des biens.
Quel montage conseilleriez-vous pour que ma soeur ait une rente ainsi qu'une rente correspondant à 30 ou 50% des revenus tirés du patrimoine ?
Par avance merci